

290

DQ29

Québec, le 18 juillet 2012

Projet de parc éolien de la Seigneurie de
Beauté – 4 dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

6211-24-053

Madame Mudzo Maractho
Agente de recherche et de planification socio-économique
Ministère des transports
475, boul. de l'Atrium, 4^e étage
Québec (Québec) G1H 7H9

**Objet : Projet de parc éolien de la Seigneurie de Beauté – 4
dans la MRC de La Côte-de-Beaupré
Questions complémentaires du 18 juillet 2012 (DQ29 n° 6 à 9)**

Madame,

Dans le cadre de l'audience publique sur le projet ci-haut mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet les questions complémentaires suivantes dont les réponses sont attendues pour le **20 juillet prochain** :

À la suite de votre réponse à la question 5C (DQ15.1) qui mentionne que : «Ce tronçon du rang Saint-Antoine est utilisé depuis de nombreuses années pour un usage mixte de desserte locale et de chemin d'accès aux ressources particulièrement de coupe de bois et de carrière. Le profil correspond aux caractéristiques requises à l'époque de sa construction pour ce type de besoin et, encore aujourd'hui, fournit un niveau de service adéquat pour les usagers».

Question 6

Est-ce que, lorsqu'il est question d'un niveau de service adéquat, on réfère dans votre réponse à un débit journalier moyen d'été (DJME) de 390 véhicules ?

Question 7

Pour une circulation moyenne journalière de plus de 1000 véhicules, est-ce que ce segment de route fournit un niveau de service adéquat ?

Question 8

Des relevés récents effectués à la barrière des terres du Séminaire de Québec par le promoteur fait état d'une circulation moyenne quotidienne de 1025 véhicules dont plus d'une centaine de camions lourds. Ceci étant, sur quels critères le MTQ s'appuierait-il pour procéder à une réévaluation du statut de ce tronçon ?

Question 9

Quel est le seuil maximal qui devrait être atteint pour que le MTQ réévalue la fonctionnalité et le statut de ce tronçon ?

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat de la commission